

N° 2146

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DIX-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 27 novembre 2025

N° 164

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

Enregistré à la Présidence du Sénat le 27 novembre 2025

RAPPORT

FAIT

*au nom de la commission mixte paritaire⁽¹⁾ chargée de proposer un texte sur
le projet de loi de finances de fin de gestion pour 2025,*

PAR M. Philippe JUVIN,
Rapporteur général,
Député

PAR M. Jean-François HUSSON,
Rapporteur général,
Sénateur

(1) Cette commission est composée de : M. Claude Raynal, sénateur, président ; M. Éric Coquerel, député, vice-président ; M. Jean-François Husson, sénateur, M. Philippe Juvin, député, rapporteurs généraux.

Membres titulaires : M. Jean-Raymond Hugonet, Mme Christine Lavarde, M. Vincent Delahaye, Mme Isabelle Briquet, M. Marc Laménie, sénateurs ; MM. Kévin Mauvieux, Matthias Renault, Charles Sitzenstuhl, Philippe Brun, Emmanuel Mandon, députés.

Membres suppléants : Mme Marie-Carole Ciuntu, MM. Laurent Somon, Jean-Marie Mizzon, Thierry Cozic, Pascal Savoldelli, Mme Solanges Nadille, M. Christian Bilhac, sénateurs ; MM. Philippe Lottiaux, Daniel Labaronne, Aurélien Le Coq, Jacques Oberti, Mme Eva Sas, M. Charles de Courson, députés.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (17^e législ.) :

Première lecture : 2068, 2078 et T.A. 179

Sénat :

Première lecture : 132, 136 et T.A. 22 (2025-2026)

Commission mixte paritaire : 165 (2025-2026)

Mesdames, Messieurs,

Conformément au deuxième alinéa de l'article 45 de la Constitution et à la demande du Premier ministre, la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi de finances de fin de gestion pour 2025 se réunit au Sénat le jeudi 27 novembre 2025.

Elle procède tout d'abord à la désignation de son Bureau, constitué de M. Claude Raynal, sénateur, président, de M. Éric Coquerel, député, vice-président, de M. Jean-François Husson, sénateur, rapporteur pour le Sénat, et de M. Philippe Juvin, député, rapporteur pour l'Assemblée nationale.

Étaient également présents M. Jean-Raymond Hugonet, Mme Christine Lavarde, M. Vincent Delahaye, Mme Isabelle Briquet et M. Marc Laménie, sénateurs titulaires, Mme Marie-Carole Ciuntu, MM. Laurent Somon, Jean-Marie Mizzon, Thierry Cozic, Pascal Savoldelli, Mme Solanges Nadille et M. Christian Bilhac, sénateurs suppléants, ainsi que MM. Kévin Mauvieux, Matthias Renault, Charles Sitzenstuhl, Philippe Brun et Emmanuel Mandon, députés titulaires, et MM. Philippe Lottiaux, Daniel Labaronne, Aurélien Le Coq, Jacques Oberti, Mme Eva Sas et M. Charles de Courson, députés suppléants.

** **

La commission mixte paritaire procède ensuite à l'examen des dispositions du projet de loi.

M. Claude Raynal, sénateur, président. – En application de l'article 45 de la Constitution, nous voici réunis en commission mixte paritaire (CMP) afin de tenter de proposer un texte sur les dispositions du projet de loi de finances de fin de gestion (PLFG) pour 2025 restant en discussion. Le projet de loi initial comportait neuf articles, dont l'article liminaire. L'Assemblée nationale ne l'ayant pas adopté en première lecture, tous les articles restent en discussion.

Au Sénat, trois articles ont été adoptés sans modification, un article a été supprimé et cinq articles ont été modifiés.

Je vous rappelle qu'une CMP peut, sur chaque article restant en discussion, choisir la rédaction de l'une ou l'autre des deux assemblées, ou retenir une rédaction de compromis, proposée par les rapporteurs ou tout autre membre de la commission.

M. Éric Coquerel, député, vice-président. – Je remercie le président Claude Raynal de son accueil et de l'organisation de cette CMP au Sénat selon la pratique qui veut que ces commissions se tiennent dans votre assemblée lorsqu'elles sont relatives au projet de loi de finances de fin de gestion et à l'Assemblée nationale quand elles portent sur le projet de loi de finances (PLF) initiale.

La présente CMP intervient une nouvelle fois alors que nous nous trouvons dans la situation où l'Assemblée a rejeté un texte, tandis que le Sénat, tout en le modifiant, l'a adopté. Comme nous avons pu le voir par le passé, ce n'est pas forcément un obstacle à ce que la CMP parvienne à élaborer un texte de compromis.

Les rapporteurs vont nous soumettre leurs propositions. J'apprécie qu'ils y aient inséré un sujet qui me tient à cœur et pour lequel j'ai, lors de précédents exercices budgétaires, contribué à faire adopter une enveloppe supplémentaire : il s'agit des dépenses des collectivités territoriales liées à la prime dite Ségur accordée aux soignants dans les centres municipaux de santé qu'elles rémunèrent.

M. Jean-François Husson, rapporteur pour le Sénat. – Je remercie Philippe Juvin pour le travail que nous avons réalisé de concert et qui, je l'espère, nous conduira à une CMP conclusive.

L'année dernière, l'Assemblée nationale avait rejeté la première partie du texte, conduisant le Sénat à examiner le projet initial du Gouvernement. Cette année, l'Assemblée nationale a rejeté le texte dans son ensemble, après en avoir adopté la première partie. L'effet en est le même : le Sénat a travaillé sur la version initiale du PLFG pour 2025, telle qu'elle a été déposée par le Gouvernement.

Je me bornerai à rappeler que ce PLFG acte le respect de la trajectoire de redressement des comptes publics de notre pays inscrite dans le budget élaboré par le Premier ministre Michel Barnier l'année dernière. On ne peut certes pas tout à fait s'enorgueillir d'un déficit à 5,4 % du PIB, mais c'est tout de même un changement satisfaisant après la dérive malheureusement historique des années 2023 et 2024, où les cibles de déficit annuelles, pourtant peu ambitieuses, étaient à chaque fois totalement ratées, conduisant notre pays à une dégradation sans précédent de ses comptes publics, ce dont nos deux commissions se sont d'ailleurs saisies.

Au-delà de ce constat, certaines difficultés à prévoir correctement l'exécution budgétaire demeurent : le niveau des recettes de TVA reste notamment largement inexpliqué, avec une moins-value de 5 milliards d'euros en 2025 par rapport à ce qui était attendu.

Quant au contenu du PLFG 2025, le Sénat a validé les mouvements de crédits qui étaient proposés dans le texte et opéré certaines modifications.

Dans le détail, le Sénat a adopté vingt-cinq amendements sur ce texte, dont certains sont identiques. Outre trois amendements de coordination du Gouvernement et deux amendements rédactionnels, dix amendements ont été adoptés.

À l'article 2, un amendement de notre commission des finances, identique à des amendements des groupes sénatoriaux Socialiste, Écologiste et Républicain (SER), Écologiste - Solidarité et Territoires (GEST), Rassemblement Démocratique et Social Européen (RDSE) et Rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants (RDPI), visait à respecter la trajectoire de taxes plafonnées négociée avec les chambres de commerce et d'industrie (CCI), pour un montant de 30 millions d'euros.

Un amendement a supprimé l'article 3 qui ajustait la répartition entre les régions de l'enveloppe destinée à la compensation des formations dispensées dans les instituts de formation en soins infirmiers (Ifsi). Le débat n'était pas un débat de fond sur cette mesure. Le Sénat a jugé qu'un tel article n'avait pas sa place dans une loi de finances de fin de gestion (LFFG), en application de la loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances (Lolf). Nous pensions préférable de passer par le vecteur du projet de loi de finances (PLF) pour opérer cette « re-répartition ». Le rapporteur Philippe Juvin vous présentera une proposition de nature à sortir de ce débat par le haut.

En ce qui concerne les amendements de crédit, le Sénat a adopté, sur l'initiative de sa commission des finances, des amendements visant à ajouter 10 millions d'euros à la mission Administration générale et territoriale de l'État » au profit de la vidéoprotection des collectivités territoriales ; 16,2 millions d'euros à la mission « Cohésion des territoires » en faveur du fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) ; 52 millions d'euros à la mission « Économie » au bénéfice de la mission d'aménagement du territoire de La Poste ; et, enfin, à la même mission « Économie », 9 millions d'euros pour maintenir l'enveloppe affectée aux pôles de compétitivité ; les deux derniers amendements étant par ailleurs des amendements identiques de la commission des finances et du groupe SER.

Trois autres amendements de crédit ont été adoptés : le premier, de notre collègue Vincent Capo-Canellas, tend à renforcer de 3 millions d'euros les crédits affectés au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), au titre de la mission « Écologie, développement et mobilité durables », pour l'aider à surmonter une situation d'impasse budgétaire ; le deuxième, du président Claude Raynal, vient abonder de 20 millions d'euros le financement du Centre national d'études spatiales (Cnes), au titre de la mission « Recherche et enseignement supérieur » ; le troisième, du Gouvernement, vient majorer de 112 millions d'euros les crédits de la mission « Solidarité, insertion et égalité des chances » relatifs à la prime d'activité.

Enfin, dans l'un des amendements de coordination du Gouvernement figurait une mesure déjà adoptée à l'Assemblée nationale avant que le texte ne soit finalement rejeté, de correction d'une erreur matérielle sur un reversement de recettes de Natixis, entraînant une baisse de la prévision de recettes de 366 millions d'euros.

M. Philippe Juvin, rapporteur pour l'Assemblée nationale. – Le PLFG dont nous sommes saisis tire les conséquences de l'exécution budgétaire de 2025, procède à quelques ajustements nécessaires et confirme la tenue, à ce stade, de l'objectif fixé d'un déficit à 5,4 % du PIB.

Au terme des échanges que le rapporteur Jean-François Husson et moi-même avons eus, nous sommes parvenus à une proposition de compromis sur ce texte. Nous avons cherché à concilier trois objectifs : ne pas compromettre la maîtrise des finances publiques, tenir compte des apports du Sénat, la seule de nos deux chambres ayant formellement adopté un texte, répondre enfin à un certain nombre de préoccupations exprimées au cours de l'examen du PLFG à l'Assemblée nationale.

Sur les apports du Sénat quant aux ouvertures et annulations de crédits proposées dans le PLFG, force est de reconnaître qu'ils sont mesurés. À la suite de ses choix, le solde budgétaire ne se trouve ainsi dégradé que de 539 millions d'euros, en incluant 479 millions d'euros de dégradation des comptes publics à l'initiative du Gouvernement.

Dès lors, il a paru raisonnable de conserver les ajouts du Sénat, dont il faut en outre relever qu'ils étaient parfois tout à fait conformes aux choix exprimés lors de la discussion du texte à l'Assemblée nationale, avant son rejet en première lecture : ainsi de l'adoption de l'article 1^{er} et de la suppression, à l'article 2, de ce qui contrevenait à la trajectoire financière prévue pour les CCI.

Nous vous proposons de nous en tenir à ces choix et de conserver les modifications de crédits d'initiative sénatoriale présentées par le rapporteur Jean-François Husson.

Nous vous proposons en outre d'adopter l'article 3 dans une forme modifiée. L'analyse juridique qui en avait été faite au Sénat évoquait en effet un risque d'inconstitutionnalité. L'ajout de 1 million d'euros aux ressources affectées aux régions a pour effet que l'article ne se contente plus de modifier la seule répartition de l'affectation d'une imposition de toute nature et n'encourt ainsi plus le risque d'être qualifié de cavalier à la loi de finances de fin de gestion pour 2025.

Sur les préoccupations particulières de l'Assemblée nationale, nous vous proposons quatre mouvements de crédits.

Dans la mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales », 10 millions d'euros financeraient, dans le cadre de l'assurance récolte, un soutien aux viticulteurs confrontés aux crises et aléas de

production. La proposition est à l'origine celle de plusieurs députés, dont Jean-René Cazeneuve et Christelle Minard.

Dans la mission « Cohésion des territoires », 5 millions d'euros seraient alloués à l'hébergement d'urgence.

Dans la mission « Relations avec les collectivités territoriales », 8 millions d'euros permettraient de revaloriser la rémunération du personnel des centres municipaux de santé, une population oubliée lors des négociations du Ségur de la santé.

Dans la mission « Sport, jeunesse et vie associative », 15 millions d'euros seraient affectés au service civique, afin d'assurer le financement de places supplémentaires.

Enfin, nous vous proposons la conservation de l'ajout par le Sénat de financements complémentaires, en faveur du Cerema et du Cnes, qui répondent à des préoccupations communes du Sénat et de l'Assemblée nationale.

L'effet de l'ensemble de ces choix sur le solde budgétaire serait de 573 millions d'euros, ou de 658 millions d'euros si le Gouvernement accepte de réabonder les crédits minorés pour permettre de procéder aux différents mouvements. Au total, en retirant de ces sommes les montants inhérents aux initiatives gouvernementales, les choix proprement parlementaires ne dégraderaient le solde que de 179 millions d'euros si le Gouvernement en compense les mouvements, de 95 millions d'euros dans le cas contraire.

EXAMEN DES DISPOSITIONS RESTANT EN DISCUSSION

Article liminaire

L'article liminaire est adopté dans la rédaction du Sénat, sous réserve d'une modification rédactionnelle.

Article 1^{er}

L'article 1^{er} est adopté dans la rédaction du Sénat.

Article 2

L'article 2 est adopté dans la rédaction du Sénat.

Article 3 (supprimé)

L'article 3 est adopté dans la rédaction issue des travaux de la commission mixte paritaire.

Article 4

L'article 4 est adopté dans la rédaction issue des travaux de la commission mixte paritaire.

Article 5

M. Jean-François Husson, rapporteur pour le Sénat. – Plusieurs amendements de crédits ont donc été proposés à l'article 5. J'en rappelle les montants : 10 millions d'euros pour le financement du déploiement de la vidéosurveillance par les collectivités territoriales ; 16,2 millions d'euros pour permettre d'honorer les coûts de projets réalisés dans le cadre des contrats de plan État-région (CPER) relevant de la section locale du FNADT ; 52 millions d'euros pour le financement de la mission d'aménagement du territoire dévolue à La Poste – il paraît préférable de concrétiser dès à présent cet engagement pris entre l'État, les communes et La Poste – ; 9 millions d'euros pour le financement des pôles de compétitivité qui, là où ils existent, présentent un intérêt indéniable ; 3 millions d'euros pour permettre au Cerema, une institution particulièrement utile en matière d'ingénierie publique, de sortir de l'impasse budgétaire qu'il connaît actuellement ; 20 millions d'euros pour le Cnes, afin que cette structure n'accuse pas de retard dans le champ qui est le sien ; et 112 millions d'euros pour la prime d'activité, dont le financement se trouve aussi dans une impasse. Il s'y ajoute, au titre de la correction d'une erreur matérielle sur un reversement de recettes de Natixis, un montant qui représente tout de même 366 millions d'euros.

M. Philippe Juvin, rapporteur pour l'Assemblée nationale. – Je rappellerai les modifications apportées à la demande de l'Assemblée nationale à cet article, qui visaient à ajouter : 10 millions d'euros pour soutenir les viticulteurs ; 5 millions d'euros pour l'hébergement d'urgence ; 8 millions d'euros pour les personnels des centres municipaux de santé et 15 millions d'euros pour le service civique.

Comme les sénateurs, nous souhaitons augmenter de 3 millions d'euros l'enveloppe allouée au Cerema et de 20 millions d'euros celle du Cnes.

M. Claude Raynal, sénateur, président. – Nous en venons à l'examen de trois propositions de rédaction.

M. Philippe Brun, député. – La proposition de rédaction n° 1, qui reprend une proposition du groupe Écologiste et Social, vise à revenir, à hauteur de 10 millions d’euros, sur l’annulation de crédits portant sur le programme 209 Solidarité à l’égard des pays en développement », afin de soutenir notre effort d’aide publique au développement dans les crises actuelles.

M. Emmanuel Mandon, député. – La proposition de rédaction n° 3 que je sou mets concerne la mission Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales » et vise à soutenir les actions en faveur de la forêt. Nous la savons vulnérable face au changement climatique et à une succession de difficultés comme la hausse de la mortalité de certaines espèces d’arbres. La planification écologique est essentielle pour accompagner l’action des propriétaires forestiers ainsi que la filière économique, qui doit s’adapter à ces défis. Les crédits alloués ont fortement baissé en loi de finances initiale pour 2025.

M. Philippe Brun, député. – La proposition de rédaction n° 2 vise à procéder à une majoration de crédits des actions nos 24 et 25 de la mission « Solidarité, insertion et égalité des chances », pour financer les centres d’information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) et toutes les associations accueillant les femmes victimes de violence, pour soutenir les centres de prise en charge des auteurs de violences conjugales et renforcer les dispositifs pour les territoires en souffrance, des outre-mer ou de grande ruralité. La majoration de crédits s’élève à 5,3 millions d’euros.

M. Philippe Juvin, rapporteur pour l’Assemblée nationale. – Monsieur Mandon, comment expliquer un tel écart entre les crédits de paiement, qui s’élèvent à 10 millions d’euros, et les autorisations d’engagement, qui atteignent 70 millions d’euros ?

M. Emmanuel Mandon, député. – On joue sur le temps long.

La réunion, suspendue à 9 h 55, est reprise à 10 h 10.

M. Jean-François Husson, rapporteur pour le Sénat. – Nous voterons en faveur des propositions de rédaction, en espérant que leur adoption facilitera les choses pour la suite. Nous devons prendre nos responsabilités dans un contexte très difficile. Les auteurs des propositions représentent un large spectre. De plus, leurs demandes concernent des sujets de la vie concrète et répondent à des besoins importants. Ce texte permet de cristalliser les positionnements et d’envoyer un signal à l’exécutif. Je rends cet avis en prenant mes responsabilités par rapport aux intérêts du pays.

M. Philippe Juvin, rapporteur pour l’Assemblée nationale. – Je suis favorable aux trois propositions. J’entends aussi la nécessité de trouver des accords politiques en vue d’un vote à l’Assemblée nationale. C’est dans ce sens que j’é mets mon avis.

Les propositions de rédaction n^{os} 1 et 2 de M. Philippe Brun sont adoptées, de même que la proposition de rédaction n^o 3 de M. Emmanuel Mandon.

L'article 5 est adopté dans la rédaction issue des travaux de la commission mixte paritaire.

Article 6

L'article 6 est adopté dans la rédaction du Sénat.

Article 7

L'article 7 est adopté dans la rédaction du Sénat.

Article 8

L'article 8 est adopté dans la rédaction du Sénat.

La commission mixte paritaire adopte, ainsi rédigées, l'ensemble des dispositions du projet de loi de finances de fin de gestion pour 2025.

TABLEAU COMPARATIF

Consultable uniquement au format pdf

TABLEAU COMPARATIF

Texte du projet de loi rejeté par l'Assemblée nationale en première lecture

Projet de loi de finances de fin de gestion pour 2025

Article liminaire

Les prévisions de solde structurel et de solde effectif de l'ensemble des administrations publiques, les prévisions de solde par sous-secteur, la prévision, déclinée par sous-secteur d'administration publique, de l'objectif d'évolution en volume et la prévision en milliards d'euros courants des dépenses et d'administrations publiques, les prévisions de prélèvements obligatoires, de dépenses et d'endettement de l'ensemble des administrations pour l'année 2025, les prévisions pour 2025 de ces mêmes agrégats ~~de la loi~~ de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027; ainsi que les données d'exécution pour l'année 2024 s'établissent comme suit :

(En points de produit intérieur brut, sauf mention contraire)

	Loi de finances de fin de gestion pour 2025		LPFP 2023- 2027*
	2024	2025	2025
Ensemble des administrations publiques			
Solde structurel (1)	-5,8	-5,1	-3,3
Solde conjoncturel (2)	0,0	-0,2	-0,4
Solde des mesures ponctuelles et temporaires (3)	-0,1	0,0	-0,1
Solde effectif (1 + 2 + 3)	-5,8	-5,4	-3,7
Dette au sens de Maastricht	113,2	116,0	109,6
Taux de prélèvements obligatoires (y compris Union européenne, nets des crédits d'impôts)	42,8	43,6	44,4
Dépense publique (hors crédits d'impôt)	56,6	56,8	55,0

Texte adopté par le Sénat en première lecture

Projet de loi de finances de fin de gestion pour 2025

Article liminaire

Les prévisions de solde structurel et de solde effectif de l'ensemble des administrations publiques, les prévisions de solde par sous-secteur, la prévision, déclinée par sous-secteur d'administration publique, de l'objectif d'évolution en volume et la prévision en milliards d'euros courants des dépenses des administrations publiques, les prévisions de prélèvements obligatoires, de dépenses et d'endettement de l'ensemble des administrations pour l'année 2025, les prévisions pour 2025 de ces mêmes agrégats selon la loi n° 2023-1195 du 18 décembre 2023 de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027 ainsi que les données d'exécution pour l'année 2024 s'établissent comme suit :

(En points de produit intérieur brut, sauf mention contraire)

	Loi de finances de fin de gestion pour 2025		LPFP 2023- 2027*
	2024	2025	2025
Ensemble des administrations publiques			
Solde structurel (1)	-5,8	-5,1	-3,3
Solde conjoncturel (2)	0,0	-0,2	-0,4
Solde des mesures ponctuelles et temporaires (3)	-0,1	0,0	-0,1
Solde effectif (1 + 2 + 3)	-5,8	-5,4	-3,7
Dette au sens de Maastricht	113,2	116,0	109,6
<u>Taux de prélèvements obligatoires (y compris Union européenne, nets des crédits d'impôt)</u>	42,8	43,6	44,4

①

②

Texte du projet de loi rejeté par l'Assemblée nationale en première lecture

Dépense publique (hors crédits d'impôt, en milliards d'euros)	1652	1697	1668
Évolution de la dépense publique hors crédits d'impôts en volume (%) (1)	2,1	1,7	0,8
Principales dépenses d'investissement (en milliards d'euros) (2)	26	28	34
Administrations publiques centrales			
Solde	-5,3	-4,6	-4,3
Dépense publique (hors crédits d'impôts en milliards d'euros)	651	664	658
Évolution de la dépense publique en volume (%) (3)	-0,8	1,2	1,9
Administrations publiques locales			
Solde	-0,6	-0,5	-0,2
Dépense publique (hors crédits d'impôt, en milliards d'euros)	330	337	329
Évolution de la dépense publique hors crédits d'impôts en volume (%) (3)	3,2	1,2	0,2
Administrations de sécurité sociale			
Solde	0,0	-0,3	0,7
Dépense publique (hors crédits d'impôt, en milliards d'euros)	778	805	779
Évolution de la dépense publique hors crédits d'impôts en volume (%) (3)	3,8	2,3	0,3

Les chiffres en comptabilité nationale relatifs au projet de loi de fin de gestion pour 2025 se réfèrent, pour 2024, au compte publié par l'Insee en comptabilité nationale en base 2020, et pour 2025, aux prévisions du Gouvernement dans la même base. Les prévisions relatives à la loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027 en comptabilité nationale, antérieures au changement de base des comptes nationaux français, étaient relatives à la base antérieure des comptes nationaux, la base 2014.

* Loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027.

(1) À champ constant.

(2) Au sens du projet de loi de programmation des finances publiques pour 2023-2027.

(3) À champ constant, hors transferts entre administrations publiques.

Texte adopté par le Sénat en première lecture

Dépense publique (hors crédits d'impôt)	56,6	56,8	55,0
Dépense publique (hors crédits d'impôt, en milliards d'euros)	1 652	1 698	1 668
Évolution de la dépense publique hors crédits d'impôt en volume (en %) [1]	2,1	1,7	0,8
Principales dépenses d'investissement (en milliards d'euros) [2]	26	28	34
Administrations publiques centrales			
Solde	-5,3	-4,6	-4,3
Dépense publique (hors crédits d'impôts, en milliards d'euros)	651	664	658
Évolution de la dépense publique en volume (en %) [3]	-0,8	1,2	1,9
Administrations publiques locales			
Solde	-0,6	-0,5	-0,2
Dépense publique (hors crédits d'impôts, en milliards d'euros)	330	337	329
Évolution de la dépense publique hors crédits d'impôts en volume (en %) [3]	3,2	1,2	0,2
Administrations de sécurité sociale			
Solde	0,0	-0,3	0,7
Dépense publique (hors crédits d'impôts, en milliards d'euros)	778	805	779
Évolution de la dépense publique hors crédits d'impôts en volume (en %) [3]	3,8	2,3	0,3

Texte du projet de loi rejeté par l'Assemblée nationale en première lecture

PREMIÈRE PARTIE CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

TITRE I^{ER} DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES

Article 1^{er}

~~Au 2°~~ du 1 du VI de l'article 46 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 de finances pour 2006, le montant : « 3 949 162 945 euros » est remplacé par le montant : « 3 959 580 513 euros ».

Texte adopté par le Sénat en première lecture

Les chiffres en comptabilité nationale relatifs à la loi de finances de fin de gestion pour 2025 se réfèrent, pour 2024, au compte publié par l'INSEE en comptabilité nationale en base 2020 et, pour 2025, aux prévisions du Gouvernement dans la même base. Les prévisions relatives à la loi n° 2023-1195 du 18 décembre 2023 de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027 (LPFP) en comptabilité nationale, antérieures au changement de base des comptes nationaux français, étaient relatives à la base antérieure des comptes nationaux, la base 2014.

* Loi n° 2023-1195 du 18 décembre 2023 de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027.

[1] À champ constant.

[2] Au sens de la loi n° 2023-1195 du 18 décembre 2023 de programmation des finances publiques pour 2023-2027.

[3] À champ constant, hors transferts entre administrations publiques.

Amdt n° COORD-2

PREMIÈRE PARTIE CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

TITRE I^{ER} DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES

Article 1^{er}

À la fin de la deuxième phrase du 2° du 1 du VI de l'article 46 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 de finances pour 2006, le montant : « 3 949 162 945 euros » est remplacé par le montant : « 3 959 580 513 euros ».

Texte du projet de loi rejeté par l'Assemblée nationale en première lecture

Article 2

L'article 125 de la loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 est ainsi modifié :

1° ~~À la dernière colonne du tableau du I :~~

a) À la quatre-vingt-cinquième ligne, le montant : « 176 283 341 » est remplacé par le montant : « 188 000 000 » ;

b) À la dernière ligne, le montant : « 143 100 000 » est remplacé par le montant : « 149 000 000 » ;

2° ~~À la dernière colonne du tableau du II :~~

a) ~~À la trente-cinquième ligne, le montant : « 280 000 000 » est remplacé par le montant : « 265 000 000 » ;~~

b) ~~À la trente-sixième ligne, le montant : « 245 117 000 » est remplacé par le montant : « 230 117 000 » ;~~

c) À la cinquante-quatrième ligne, le montant : « 178 000 000 » est remplacé par le montant : « 190 000 000 » ;

d) À la dernière ligne, le montant : « 143 100 000 » est remplacé par le montant : « 149 000 000 ».

Article 3

~~Au IV de l'article 112 de la loi n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023, le tableau du dernier alinéa est remplacé par le tableau suivant :~~

«

Région	Montant
Auvergne-Rhône-Alpes	19 601 182

Texte adopté par le Sénat en première lecture

Article 2

L'article 125 de la loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 est ainsi modifié : ①

1° La dernière colonne du tableau du second alinéa du I est ainsi modifiée : ②

a) À la quatre-vingt-cinquième ligne, le montant : « 176 283 341 » est remplacé par le montant : « 188 000 000 » ; ③

b) À la dernière ligne, le montant : « 143 100 000 » est remplacé par le montant : « 149 000 000 » ; ④

2° La dernière colonne du tableau du second alinéa du II est ainsi modifiée : ⑤

a et b) (*Supprimés*) ⑥

Amdts n° 1, n° 9 rect. bis, n° 10 rect., n° 11, n° 15

c) À la cinquante-quatrième ligne, le montant : « 178 000 000 » est remplacé par le montant : « 190 000 000 » ; ⑦

d) À la dernière ligne, le montant : « 143 100 000 » est remplacé par le montant : « 149 000 000 ». ⑧

Article 3
(*Supprimé*)

Amdt n° 2

Texte du projet de loi rejeté par l'Assemblée nationale en première lecture

Bourgogne-France-Comté	8 832 856
Bretagne	9 242 545
Centre-Val de Loire	14 462 560
Corse	426 899
Grand Est	24 370 253
Hauts-de-France	13 343 308
Île-de-France	37 833 657
Normandie	10 138 437
Nouvelle-Aquitaine	22 659 579
Occitanie	18 623 974
Pays de la Loire	12 301 704
Provence-Alpes-Côte d'Azur	19 378 071
Guadeloupe	1 030 595
Guyane	239 377
Martinique	671 096
Mayotte	737 509
La Réunion	1 106 398

»

Texte adopté par le Sénat en première lecture

TITRE II

DISPOSITIONS RELATIVES À L'ÉQUILIBRE DES RESSOURCES ET DES CHARGES

Article 4

I. – Pour 2025, l'ajustement des ressources tel qu'il résulte des évaluations révisées figurant à l'état A annexé à la présente loi et la variation des charges du budget de l'État sont fixés aux montants suivants :

(En millions d'euros*)

	Ressources (1) dont fonctionnement (2) et investissement (3)			Charges (1) dont fonctionnement (2) et investissement (3)			Solde
	1	2	3	1	2	3	
Budget général							
Recettes fiscales** / dépenses***.....	+3 764	+3 764	0	-4 253	-4 059	-195	
Recettes non fiscales.....	+2 514	+2 424	+90				
Recettes totales / dépenses totales	+6 278	+6 188	+90	-4 253	-4 059	-195	
À déduire : Prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne	+800	+800					
Montants nets pour le budget général.....	+5 478	+5 388	+90	-4 253	-4 059	-195	+9 731
Évaluation des fonds de concours et des attributions de produits	0	0	0	0	0	0	
Montants nets pour le budget général, y compris fonds de concours	+5 478	+5 388	+90	-4 253	-4 059	-195	
Budgets annexes							
Contrôle et exploitation aériens	+99	+99		-14	-11	-4	+114
Publications officielles et information administrative..	0	0		-1	-1	0	+1
Totaux pour les budgets annexes	+99	+99		-15	-12	-4	+115
Évaluation des fonds de concours et des attributions de produits :							
– Contrôle et exploitation aériens	0	0		0	0		
– Publications officielles et information administrative..	0	0		0	0		

TITRE II

DISPOSITIONS RELATIVES À L'ÉQUILIBRE DES RESSOURCES ET DES CHARGES

Article 4

I. – Pour 2025, l'ajustement des ressources tel qu'il résulte des évaluations révisées figurant à l'état A annexé à la présente loi et la variation des charges du budget de l'État sont fixés aux montants suivants :

(En millions d'euros*)

	Ressources (1) dont fonctionnement (2) et investissement (3)			Charges (1) dont fonctionnement (2) et investissement (3)			Solde
	1	2	3	1	2	3	
Budget général							
Recettes fiscales** / dépenses***.....	+3 734	+3 734		-4 110	-3 915	-195	
Recettes non fiscales	+2 148	+2 058	+90				
Recettes totales / dépenses totales	+5 882	+5 792	+90	-4 110	-3 915	-195	
À déduire : Prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne	+800	+800					
Montants nets pour le budget général.....	+5 082	+4 992	+90	-4 110	-3 915	-195	+9 192
Évaluation des fonds de concours et des attributions de produits ..				0	0	0	
Montants nets pour le budget général, y compris fonds de concours.....	+5 082	+4 992	+90	-4 110	-3 915	-195	
Budgets annexes							
Contrôle et exploitation aériens.....	+99	+99		-14	-11	-4	+114
Publications officielles et information administrative				-1	-1	0	+1
Totaux pour les budgets annexes	+99	+99		-15	-12	-4	+115
Évaluation des fonds de concours et des attributions de produits :							
– Contrôle et exploitation aériens.....				0	0		

①

②

Totaux pour les budgets annexes y compris fonds de concours.....	+99	+99		-15	-12	-4	
Comptes spéciaux							
Comptes d'affectation spéciale.....	-3 748	-484	-3 264	+40	+40	0	-3 787
Comptes de concours financiers.....	-2 754		-2 754	-3 231	+10	-3 242	+477
Comptes de commerce (solde).....							+76
Comptes d'opérations monétaires (solde).....							0
Solde pour les comptes spéciaux							-3 234
Solde général							+6 612

* Les montants figurant dans le présent tableau sont arrondis au million d'euros le plus proche ; il résulte de l'application de ce principe que le montant arrondi des totaux et sous-totaux peut ne pas être égal à la somme des montants arrondis entrant dans son calcul.

** Recettes fiscales brutes, minorées des remboursements et dégrèvements d'impôts d'État (cf. état B, mission « Remboursements et dégrèvements », programme 200).

*** Dépenses budgétaires brutes, minorées des remboursements et dégrèvements d'impôts d'État (cf. état B, mission « Remboursements et dégrèvements », programme 200).

<u>Publications officielles et information administrative</u>				0	0		
Totaux pour les budgets annexes, y compris fonds de concours.....	+99	+99		-15	-12	-4	
Comptes spéciaux							
Comptes d'affectation spéciale	-3 748	-484	- 3 264	+40	+40	0	-3 787
Comptes de concours financiers	-2 754		- 2 754	-3 231	+10	- 3 242	+477
Comptes de commerce (solde).....							+76
Comptes d'opérations monétaires (solde).....							0
Solde pour les comptes spéciaux							-3 234
Solde général							+6 073

* Les montants figurant dans le présent tableau sont arrondis au million d'euros le plus proche ; il résulte de l'application de ce principe que le montant arrondi des totaux et des sous-totaux peut ne pas être égal à la somme des montants arrondis entrant dans son calcul.

** Recettes fiscales brutes, minorées des remboursements et dégrèvements d'impôts d'État (cf. état B, mission « Remboursements et dégrèvements », programme 200).

*** Dépenses budgétaires brutes, minorées des remboursements et dégrèvements d'impôts d'État (cf. état B, mission « Remboursements et dégrèvements », programme 200).

II. – Pour 2025 :

1° Les ressources et les charges de trésorerie qui concourent à la réalisation de l'équilibre financier sont évaluées comme suit :

(En milliards d'euros)

Besoin de financement	
Amortissement de la dette à moyen et long termes	168,0
<i>Dont remboursement du nominal à valeur faciale.....</i>	<i>166,1</i>
<i>Dont suppléments d'indexation versés à l'échéance (titres indexés).....</i>	<i>1,9</i>
Amortissement de la dette reprise de SNCF Réseau	1,1
Amortissement des autres dettes reprises	0,0
Déficit à financer.....	131,0
Autres besoins de trésorerie	-1,9
Total	<u>298,2</u>
Ressources de financement	
Émission de dette à moyen et long termes nettes des rachats	300,0
Ressources affectées à la Caisse de la dette publique et consacrées au désendettement	0,0
Variation nette de l'encours des titres d'État à court terme	5,8
Variation des dépôts des correspondants.....	0,0
Variation des disponibilités du Trésor à la Banque de France et des placements de trésorerie de l'État	2,4
Autres ressources de trésorerie.....	-10,0
Total	<u>298,2</u>

;

2° Le plafond de la variation nette, appréciée en fin d'année et en valeur nominale, de la dette négociable de l'État d'une durée supérieure à un an demeure inchangé.

II. – Pour 2025 :

1° Les ressources et les charges de trésorerie qui concourent à la réalisation de l'équilibre financier sont évaluées comme suit :

(En milliards d'euros)

Besoin de financement	
Amortissement de la dette à moyen et long termes	168,0
<i>Dont remboursement du nominal à valeur faciale.....</i>	<i>166,1</i>
<i>Dont suppléments d'indexation versés à l'échéance (titres indexés).....</i>	<i>1,9</i>
Amortissement de la dette reprise de SNCF Réseau	1,1
Amortissement des autres dettes reprises	0,0
Déficit à financer.....	<u>131,5</u>
Autres besoins de trésorerie.....	-1,9
Total.....	<u>298,7</u>
Ressources de financement	
<u>Émission de dette à moyen et long termes, nette des rachats</u>	<u>300,0</u>
Ressources affectées à la Caisse de la dette publique et consacrées au désendettement ...	0,0
Variation nette de l'encours des titres d'État à court terme.....	5,8
Variation des dépôts des correspondants.....	0,0
Variation des disponibilités du Trésor à la Banque de France et des placements de trésorerie de l'État	<u>3,2</u>
Autres ressources de trésorerie	<u>-10,3</u>
Total.....	<u>298,7</u>

;

Amdts n° 24, n° COORD-1

2° Le plafond de la variation nette, appréciée en fin d'année et en valeur nominale, de la dette négociable de l'État d'une durée supérieure à un an demeure inchangé.

③

④

⑤

⑥

SECONDE PARTIE
MOYENS DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES

TITRE I^{ER}

AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2025. – CRÉDITS DES MISSIONS

I – Autorisation des crédits des missions

Article 5

I. – Il est ouvert aux ministres, pour 2025, au titre du budget général, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement supplémentaires s'élevant respectivement aux montants de ~~2 907 780 172~~ € et de ~~2 991 316 517~~ €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état B annexé à la présente loi.

II. – Il est annulé pour 2025, au titre du budget général, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant respectivement aux montants de ~~10 006 800 072~~ € et de ~~10 355 609 648~~ €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état B annexé à la présente loi.

Article 6

Il est annulé pour 2025, au titre des budgets annexes, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant respectivement aux montants de 4 874 463 € et de 15 436 927 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état C annexé à la présente loi.

Article 7

I. – Il est ouvert aux ministres, pour 2025, au titre des comptes d'affectation spéciale, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement supplémentaires s'élevant respectivement aux montants de 44 258 953 € et de 44 258 953 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état D annexé à la présente loi.

SECONDE PARTIE
MOYENS DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES

TITRE UNIQUE

AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2025. – CRÉDITS DES MISSIONS

I₂ – Autorisation des crédits des missions

Article 5

I. – Il est ouvert aux ministres, pour 2025, au titre du budget général, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement supplémentaires s'élevant respectivement aux montants de 3 023 207 210 € et de 3 183 431 763 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état B annexé à la présente loi. ①

II. – Il est annulé pour 2025, au titre du budget général, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant respectivement aux montants de 9 918 640 072 € et de 10 404 626 064 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état B annexé à la présente loi. ②

Amdts n° 3, n° 4, n° 8 rect., n° 5, n° 16, n° 6, n° 17, n° 7 rect., n° 20

Article 6

Il est annulé pour 2025, au titre des budgets annexes, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant respectivement aux montants de 4 874 463 € et de 15 436 927 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état C annexé à la présente loi.

Article 7

I. – Il est ouvert aux ministres, pour 2025, au titre des comptes d'affectation spéciale, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement supplémentaires s'élevant respectivement aux montants de 44 258 953 € et de 44 258 953 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état D annexé à la présente loi. ①

II. – Il est annulé pour 2025, au titre des comptes d’affectation spéciale, des autorisations d’engagement et des crédits de paiement s’élevant respectivement aux montants de 4 750 920 € et de 4 750 920 €, conformément à la répartition par mission donnée à l’état D annexé à la présente loi.

III. – Il est ouvert aux ministres, pour 2025, au titre des comptes de concours financiers, des autorisations d’engagement et des crédits de paiement supplémentaires s’élevant respectivement aux montants de 318 374 384 € et de 234 674 384 €, conformément à la répartition par mission donnée à l’état D annexé à la présente loi.

IV. – Il est annulé pour 2025, au titre des comptes de concours financiers, des autorisations d’engagement et des crédits de paiement s’élevant respectivement aux montants de 2 696 466 377 € et de 3 465 965 952 €, conformément à la répartition par mission donnée à l’état D annexé à la présente loi.

II – Plafonds des autorisations d’emplois

Article 8

L’article 145 de la loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 est ainsi modifié :

1° ~~Au~~ premier alinéa, le nombre : « 402 489 » est remplacé par le nombre : « 402 812 » ;

2° ~~À la seconde colonne du tableau du deuxième alinéa :~~

a) À la vingt-huitième ligne, le nombre : « 19 585 » est remplacé par le nombre : « 19 781 » ;

b) À la vingt-neuvième ligne, le nombre : « 5 049 » est remplacé par le nombre : « 5 245 » ;

c) ~~À la soixante-dixième ligne,~~ le nombre : « 743 » est remplacé par le nombre : « 870 » ;

d) ~~À la soixante-et-onzième~~ ligne, le nombre : « ~~743~~ » est remplacé par le nombre : « ~~870~~ » ;

II. – Il est annulé pour 2025, au titre des comptes d’affectation spéciale, des autorisations d’engagement et des crédits de paiement s’élevant respectivement aux montants de 4 750 920 € et de 4 750 920 €, conformément à la répartition par mission donnée à l’état D annexé à la présente loi. ②

III. – Il est ouvert aux ministres, pour 2025, au titre des comptes de concours financiers, des autorisations d’engagement et des crédits de paiement supplémentaires s’élevant respectivement aux montants de 318 374 384 € et de 234 674 384 €, conformément à la répartition par mission donnée à l’état D annexé à la présente loi. ③

IV. – Il est annulé pour 2025, au titre des comptes de concours financiers, des autorisations d’engagement et des crédits de paiement s’élevant respectivement aux montants de 2 696 466 377 € et de 3 465 965 952 €, conformément à la répartition par mission donnée à l’état D annexé à la présente loi. ④

II₂ – Plafonds des autorisations d’emplois

Article 8

L’article 145 de la loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 est ainsi modifié : ①

1° À la première phrase du premier alinéa, le nombre : « 402 489 » est remplacé par le nombre : « 402 812 » ; ②

2° La seconde colonne du tableau du second alinéa est ainsi modifiée : ③

a) À la vingt-huitième ligne, le nombre : « 19 585 » est remplacé par le nombre : « 19 781 » ; ④

b) À la vingt-neuvième ligne, le nombre : « 5 049 » est remplacé par le nombre : « 5 245 » ; ⑤

c) Aux soixante-dixième et soixante-et-onzième lignes, le nombre : « 743 » est remplacé par le nombre : « 870 » ; ⑥

d) À la dernière ligne, le nombre : « 402 489 » est remplacé par le nombre : « 402 812 ». ⑦

e) À la dernière ligne, le nombre : « 402 489 » est remplacé par le nombre : « 402 812 ».

ÉTATS LÉGISLATIFS ANNEXÉS
ÉTAT A
VOIES ET MOYENS POUR 2025 RÉVISÉS

I. – BUDGET GÉNÉRAL

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2025
	1. Recettes fiscales	
	11. Impôt net sur le revenu	+385 407 917
1101	Impôt net sur le revenu	+385 407 917
	12. Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	+211 800 000
1201	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	+211 800 000
	13. Impôt net sur les sociétés	+5 183 317 539
1301	Impôt net sur les sociétés	+5 183 317 539
	13bis. Contribution sociale sur les bénéfices des sociétés	-176 000 000
1302	Contribution sociale sur les bénéfices des sociétés	-176 000 000
	13ter. Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés	+174 366 360
1303	Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés	+174 366 360
	14. Autres impôts directs et taxes assimilées	+468 704 989
1401	Retenues à la source sur certains bénéfices non commerciaux et de l'impôt sur le revenu	-44 822 939

e) (Alinéa supprimé)

ÉTATS LÉGISLATIFS ANNEXÉS
ÉTAT A
(ARTICLE 4 DE LA LOI)
VOIES ET MOYENS POUR 2025 RÉVISÉS

I. – BUDGET GÉNÉRAL

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2025
	1. Recettes fiscales	
	11. Impôt net sur le revenu	+385 407 917
1101	Impôt net sur le revenu	+385 407 917
	12. Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	+211 800 000
1201	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	+211 800 000
	13. Impôt net sur les sociétés	+5 183 317 539
1301	Impôt net sur les sociétés	+5 183 317 539
	13 bis. Contribution sociale sur les bénéfices des sociétés	-176 000 000
1302	Contribution sociale sur les bénéfices des sociétés	-176 000 000
	13 ter. Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés	+174 366 360
1303	Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés	+174 366 360
	14. Autres impôts directs et taxes assimilées	+438 704 989
1401	Retenues à la source sur certains bénéfices non commerciaux et de l'impôt sur le revenu	-44 822 939

1402	Retenues à la source et prélèvements sur les revenus de capitaux mobiliers et le prélèvement sur les bons anonymes...	+100 000 000	1402	Retenues à la source et prélèvements sur les revenus de capitaux mobiliers et le prélèvement sur les bons anonymes.....	+100 000 000
1404	Précompte dû par les sociétés au titre de certains bénéfices distribués (loi n° 65-566 du 12 juillet 1965 art 3)	+23 276	1404	<u>Précompte dû par les sociétés au titre de certains bénéfices distribués (loi n° 65-566 du 12 juillet 1965, art. 3)</u>	+23 276
1405	Prélèvement exceptionnel de 25 % sur les distributions de bénéfices	-970 931	1405	Prélèvement exceptionnel de 25 % sur les distributions de bénéfices	-970 931
1406	Impôt sur la fortune immobilière	+375 618 701	1406	Impôt sur la fortune immobilière.....	+375 618 701
1407	Taxe sur les locaux à usage de bureaux, les locaux commerciaux et de stockage.	-35 609	1407	Taxe sur les locaux à usage de bureaux, les locaux commerciaux et de stockage	-35 609
1408	Prélèvements sur les entreprises d'assurance	-209 893	1408	Prélèvements sur les entreprises d'assurance	-209 893
1411	Cotisations perçues au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction.....	-35 772	1411	Cotisations perçues au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction	-35 772
1412	Taxe de participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue	-43 213	1412	Taxe de participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue ..	-43 213
1413	Taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, les objets d'art, de collection et d'antiquité	-187 002	1413	Taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, les objets d'art, de collection et d'antiquité	-187 002
1415	Contribution des institutions financières	-1 268	1415	Contribution des institutions financières	-1 268
1416	Taxe sur les surfaces commerciales.....	-487 024	1416	Taxe sur les surfaces commerciales .	-487 024
1421	Cotisation nationale de péréquation de taxe professionnelle	-199 670	1421	Cotisation nationale de péréquation de taxe professionnelle	-199 670
1427	Prélèvements de solidarité	+220 816 236	1427	Prélèvements de solidarité.....	+220 816 236
1430	Taxe sur les services numériques	+117 000 000	1430	Taxe sur les services numériques	+117 000 000
1440	Contribution différentielle applicable à certains contribuables titulaires de très hauts revenus	-523 500 000	1440	Contribution différentielle applicable à certains contribuables titulaires de très hauts revenus.....	-523 500 000
1441	Contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises	+160 000 000	1441	Contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises.....	+160 000 000
1497	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.....	+39 531 039	1497	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	+39 531 039
1498	Cotisation foncière des entreprises	-1 292 405	1498	Cotisation foncière des entreprises...	-1 292 405
1499	Recettes diverses	+27 501 463	1499	Recettes diverses	-2 498 537
	15. Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques nette	+73 275 100			
1501-net	Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques nette.....	+73 275 100			
	16. Taxe sur la valeur ajoutée nette	-4 980 843 446			

1601-net	Taxe sur la valeur ajoutée nette	-4 980 843 446			15. Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques nette	+73 275 100
	17. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes	+2 107 104 880			Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques nette....	+73 275 100
1701	Mutations à titre onéreux de créances, rentes, prix d'offices	-594 125	1501		16. Taxe sur la valeur ajoutée nette	-4 980 843 446
1702	Mutations à titre onéreux de fonds de commerce	-304 171		1601	Taxe sur la valeur ajoutée nette	-4 980 843 446
1703	Mutations à titre onéreux de meubles corporels	-533 235			17. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes	+2 107 104 880
1704	Mutations à titre onéreux d'immeubles et droits immobiliers.....	-94 232	1701		Mutations à titre onéreux de créances, rentes, prix d'offices	-594 125
1705	Mutations à titre gratuit entre vifs (donations).....	-395 997 554		1702	Mutations à titre onéreux de fonds de commerce	-304 171
1706	Mutations à titre gratuit par décès	+318 726 761		1703	Mutations à titre onéreux de meubles corporels.....	-533 235
1707	Contribution de sécurité immobilière	+42 539 834		1704	Mutations à titre onéreux d'immeubles et droits immobiliers...	-94 232
1711	Autres conventions et actes civils.....	-739 388		1705	Mutations à titre gratuit entre vifs (donations)	-395 997 554
1713	Taxe de publicité foncière	-777 549		1706	Mutations à titre gratuit par décès	+318 726 761
	Prélèvement sur les sommes versées par les organismes d'assurances et assimilés à raison des contrats d'assurances en cas de décès	-603 471		1707	Contribution de sécurité immobilière	+42 539 834
1714	Recettes diverses et pénalités	-406 741		1711	Autres conventions et actes civils	-739 388
1716	Timbre unique	-100 513 314		1713	Taxe de publicité foncière	-777 549
1721	Produit de la taxe additionnelle à la taxe sur les certifications d'immatriculation des véhicules.....	+7 000 000			<u>Prélèvement sur les sommes versées par les organismes d'assurance et assimilés à raison des contrats d'assurance en cas de décès.....</u>	-603 471
1726	Contribution sur la rente inframarginale de la production d'électricité	+553 000 000		1714	Recettes diverses et pénalités	-406 741
1752	Autres taxes intérieures	+1 621 564 719	1716		Timbre unique	-100 513 314
1753	Autres droits et recettes accessoires	+453 959	1721		Produit de la taxe additionnelle à la taxe sur les certifications d'immatriculation des véhicules.....	+7 000 000
1754	Amendes et confiscations	-84 102		1726	<u>Contribution sur la rente inframarginale de la production d'électricité.....</u>	+553 000 000
1755	Taxe générale sur les activités polluantes.....	-37 000 000		1752	Autres taxes intérieures	+1 621 564 719
1756	Taxe et droits de consommation sur les tabacs	+11 000 000		1753	Autres droits et recettes accessoires .	+453 959
1761	Taxe spéciale sur certains véhicules routiers.....	-224 068		1754	Amendes et confiscations.....	-84 102
1768	Autres droits et recettes à différents titres	-28 207 705		1755	Taxe générale sur les activités polluantes	-37 000 000
1769	Redevances sanitaires d'abattage et de découpage.....	-62 484		1756		
1776	Taxe sur certaines dépenses de publicité	+286				

1781	Taxe sur les installations nucléaires de base.....	+32 330 075	1761	Taxe et droits de consommation sur les tabacs	+11 000 000
1782	Taxes sur les stations et liaisons radioélectriques privées	-31 216	1768	Taxe spéciale sur certains véhicules routiers	-224 068
1785	Produits des jeux exploités par la Française des jeux (hors paris sportifs) .	+345 286 851	1769	Autres droits et recettes à différents titres.....	-28 207 705
1786	Prélèvements sur le produit des jeux dans les casinos.....	-5 285 426	1776	Redevances sanitaires d'abattage et de découpage.....	-62 484
1787	Prélèvement sur le produit brut des paris hippiques.....	+22 835 912	1777	Taxe sur certaines dépenses de publicité.....	+286
1788	Prélèvement sur les paris sportifs	+142 488 781	1781	Taxe sur les installations nucléaires de base.....	+32 330 075
1789	Prélèvement sur les jeux de cercle en ligne	-2 831 600	1782	Taxes sur les stations et liaisons radioélectriques privées.....	-31 216
1797	Taxe sur les transactions financières	+18 000 000		Produits des jeux exploités par la Française des jeux (hors paris sportifs)	+345 286 851
1799	Autres taxes	-433 831 917		Prélèvements sur le produit des jeux dans les casinos	-5 285 426
	18. Autres remboursements et dégrèvements d'impôts d'État	+316 915 000	1785	Prélèvement sur le produit brut des paris hippiques	+22 835 912
	Remboursements et dégrèvements d'impôts d'État, autres que ceux s'appliquant à l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques et la taxe sur la valeur ajoutée	+316 915 000	1786	Prélèvement sur les paris sportifs	+142 488 781
	2. Recettes non fiscales		1787	Prélèvement sur les jeux de cercle en ligne	-2 831 600
	21. Dividendes et recettes assimilées	+345 890 528	1788	Taxe sur les transactions financières	+18 000 000
	Produits des participations de l'État dans des entreprises financières.....	+212 868 547	1799	Autres taxes	-433 831 917
2110	Produits des participations de l'État dans des entreprises non financières et bénéfices des établissements publics non financiers	-20 621 766		18. Autres remboursements et dégrèvements d'impôts d'État	+316 915 000
2116	Autres dividendes et recettes assimilées	+153 643 747		Remboursements et dégrèvements d'impôts d'État, autres que ceux s'appliquant à l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques et la taxe sur la valeur ajoutée	+316 915 000
2199	22. Produits du domaine de l'État	+24 672 683		2. Recettes non fiscales	
2201	Revenus du domaine public non militaire	-11 048 926		21. Dividendes et recettes assimilées	+345 890 528
2202	Autres revenus du domaine public	-1 663 417	2110	Produits des participations de l'État dans des entreprises financières	+212 868 547
2203	Revenus du domaine privé	-60 197 274			
2212	Autres produits de cessions d'actifs	+97 000 000			
2299	Autres revenus du Domaine	+582 300			
	23. Produits de la vente de biens et services	+28 437 235			

2301	Remboursement par l'Union européenne des frais d'assiette et de perception des impôts et taxes perçus au profit de son budget	+31 129 213	2116	Produits des participations de l'État dans des entreprises non financières et bénéfices des établissements publics non financiers.....	-20 621 766
2303	Autres frais d'assiette et de recouvrement	-91 329 817	2199	Autres dividendes et recettes assimilées	+153 643 747
2304	Rémunération des prestations assurées par les services du Trésor Public au titre de la collecte de l'épargne	-4 338 994	2201	22. Produits du domaine de l'État	+24 672 683
2305	Produits de la vente de divers biens.....	+729	2202	Revenus du domaine public non militaire	-11 048 926
2306	Produits de la vente de divers services ..	-20 707	2203	Autres revenus du domaine public ...	-1 663 417
2399	Autres recettes diverses	+92 996 811	2212	Revenus du domaine privé	-60 197 274
	24. Remboursements et intérêts des prêts, avances et autres immobilisations financières	-256 070 497	2299	Autres produits de cessions d'actifs .	+97 000 000
2401	Intérêts des prêts à des banques et à des États étrangers	-53 272 597		Autres revenus du Domaine	+582 300
2402	Intérêts des prêts du fonds de développement économique et social	-17 221 617		23. Produits de la vente de biens et services	+28 437 235
2403	Prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics	-19 183 490	2301	Remboursement par l'Union européenne des frais d'assiette et de perception des impôts et taxes perçus au profit de son budget.....	+31 129 213
2409	Intérêts des autres prêts et avances	+24 692 000	2303	Autres frais d'assiette et de recouvrement.....	-91 329 817
2413	Reversement au titre des créances garanties par l'État.....	+6 323 026	2304	Rémunération des prestations assurées par les services du Trésor public au titre de la collecte de l'épargne.....	-4 338 994
2499	Autres remboursements d'avances, de prêts et d'autres créances immobilisées.	-197 407 819	2305	Produits de la vente de divers biens .	+729
	25. Amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuites	+1 756 072 882	2306	Produits de la vente de divers services.....	-20 707
2501	Produits des amendes de la police de la circulation et du stationnement routiers.	+39 508 034	2399	Autres recettes diverses.....	+92 996 811
2502	Produits des amendes prononcées par les autorités de la concurrence.....	+566 038 030		24. Remboursements et intérêts des prêts, avances et autres immobilisations financières	-256 070 497
2503	Produits des amendes prononcées par les autres autorités administratives indépendantes	+354 289 878	2401	Intérêts des prêts à des banques et à des États étrangers.....	-53 272 597
2504	Recouvrements poursuivis à l'initiative de l'agence judiciaire de l'État	-3 036 927	2402	Intérêts des prêts du fonds de développement économique et social	-17 221 617
2505	Produit des autres amendes et condamnations pécuniaires.....	+686 228 893	2403	Prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics	-19 183 490
2510	Frais de poursuite	-1 776 692	2409	Intérêts des autres prêts et avances...	+24 692 000
2511	Frais de justice et d'instance.....	-16 007 110			

2512	Intérêts moratoires	+14 402			Reversement au titre des créances	
2513	Pénalités.....	+130 814 374	2413		garanties par l'État	+6 323 026
	26. Divers	+614 986 140			Autres remboursements d'avances,	
2601	Reversements de Natixis	+364 120 152			de prêts et d'autres créances	
2602	Reversements au titre des procédures de		2499		immobilisées	-197 407 819
	soutien financier au commerce extérieur	+150 034 163			25. Amendes, sanctions, pénalités	
2603	Prélèvements sur les fonds d'épargne				et frais de poursuites	+1 756 072 882
	gérés par la Caisse des Dépôts et				Produits des amendes de la police de	
2603	Consignations	+196 000 000			la circulation et du stationnement	
2604	Divers produits de la rémunération de la		2501		rouliers	+39 508 034
	garantie de l'État.....	+8 317 000			Produits des amendes prononcées	
2612	Redevances et divers produits pour frais		2502		par les autorités de la concurrence ...	+566 038 030
	de contrôle et de gestion	-422 527			Produits des amendes prononcées	
2613	Prélèvement effectué sur les salaires des				par les autres autorités	
	conservateurs des hypothèques.....	+3 841	2503		administratives indépendantes.....	+354 289 878
	Commissions et frais de trésorerie				Recouvrements poursuivis à	
2615	perçus par l'État dans le cadre de son				l'initiative de l'agence judiciaire de	
	activité régaliennne.....	-19 619	2504		l'État.....	-3 036 927
2616	Frais d'inscription.....	+38 849			Produit des autres amendes et	
	Recouvrement des indemnisations		2505		condamnations pécuniaires	+686 228 893
	versées par l'État au titre des expulsions		2510		Frais de poursuite	-1 776 692
2617	locatives.....	-686 154	2511		Frais de justice et d'instance	-16 007 110
	Remboursement des frais de scolarité et		2512		Intérêts moratoires.....	+14 402
2618	accessoires	-210 728	2513		Pénalités	+130 814 374
2620	Récupération d'indus.....	+34 722 647			26. Divers	+248 986 140
	Recouvrements après admission en non-		2601		Reversements de Natixis	-1 879 848
2621	valeur	+3 612 980			Reversements au titre des	
	Reversements de fonds sur les dépenses		2602		procédures de soutien financier au	
2623	des ministères ne donnant pas lieu à				commerce extérieur	+150 034 163
	rétablissement de crédits.....	+45 737 788			Prélèvements sur les fonds	
2624	Intérêts divers (hors immobilisations		2603		d'épargne gérés par la Caisse des	
	financières).....	+10 527 433			dépôts et consignations.....	+196 000 000
2625	Recettes diverses en provenance de		2604		Divers produits de la rémunération	
	l'étranger	+460 529			de la garantie de l'État.....	+8 317 000
	Remboursement de certaines		2612		Redevances et divers produits pour	
	exonérations de taxe foncière sur les				frais de contrôle et de gestion.....	-422 527
	propriétés non bâties (art.109 de la loi		2613		Prélèvement effectué sur les salaires	
2626	de finances pour 1992)	+194 576			des conservateurs des hypothèques ..	+3 841
2697	Recettes accidentelles	+45 296 229			Commissions et frais de trésorerie	
2698	Produits divers	-242 741 018			perçus par l'État dans le cadre de	
2699	Autres produits divers.....	-1	2615		son activité régaliennne.....	-19 619
			2616		Frais d'inscription	+38 849

3. Prélèvements sur les recettes de l'État			Recouvrement des indemnisations versées par l'État au titre des expulsions locatives		
31. Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales			2617		-686 154
+925 062 347			2618		-210 728
			2620		+34 722 647
3106	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)...	+576 106 964	2621	Recouvrements après admission en non-valeur	+3 612 980
3107	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale.....	+101 050 724	2623	Reversements de fonds sur les dépenses des ministères ne donnant pas lieu à rétablissement de crédits ..	+45 737 788
3120	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (départements)	+2 677 360	2624	Intérêts divers (hors immobilisations financières).....	+10 527 433
3121	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (établissements publics de coopération intercommunale).....	+17 676 096	2625	Recettes diverses en provenance de l'étranger	+460 529
3122	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (communes)..	-17 676 102	2626	<u>Remboursement de certaines exonérations de taxe foncière sur les propriétés non bâties (art. 109 de la loi de finances pour 1992).....</u>	+194 576
	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation de la réduction de 50 % des valeurs locatives de taxe foncière sur les propriétés bâties et de cotisation foncière des entreprises des locaux industriels.....	+222 711 652	2697	Recettes accidentelles.....	+45 296 229
3145	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation des communes et des établissements publics de coopération intercommunale contributeurs au fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) subissant une perte de base de cotisation foncière des entreprises	-1 670 957	2698	Produits divers.....	-242 741 018
3146	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation et du lissage des pertes exceptionnelles de recettes de taxe foncière sur les propriétés bâties	+14 400 000	2699	Autres produits divers	-1
			3. Prélèvements sur les recettes de l'État		
			31. Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales		
			+925 062 347		
	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA).....	+576 106 964	3106	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale	+101 050 724
3120	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (départements).....	+2 677 360	3107	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (établissements publics de coopération intercommunale).....	+17 676 096
3121	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (établissements publics de coopération intercommunale).....	+17 676 096	3112		

3165	Prélèvement sur les recettes de l'État compensant les pertes de recettes résultant du recentrage de l'assiette de taxe d'habitation sur les résidences secondaires	+9 786 610	3122	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (communes).....	-17 676 102
3201	32. Prélèvement sur les recettes de l'État au profit de l'Union européenne	-125 118 465	3145	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation de la réduction de 50 % des valeurs locatives de taxe foncière sur les propriétés bâties et de cotisation foncière des entreprises des locaux industriels	+222 711 652
	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit du budget de l'Union européenne	-125 118 465	3146	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation des communes et des établissements publics de coopération intercommunale contributeurs au fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) subissant une perte de base de cotisation foncière des entreprises....	-1 670 957
			3163	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation et du lissage des pertes exceptionnelles de recettes de taxe foncière sur les propriétés bâties	+14 400 000
			3165	Prélèvement sur les recettes de l'État compensant les pertes de recettes résultant du recentrage de l'assiette de taxe d'habitation sur les résidences secondaires.....	+9 786 610
				32. Prélèvement sur les recettes de l'État au profit de l'Union européenne	-125 118 465
			3201	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit du budget de l'Union européenne	-125 118 465
<i>Récapitulation des révisions de recettes du budget général</i>			Amdt n° 24		
<i>(En euros)</i>			RÉCAPITULATION DES RÉVISIONS DE RECETTES DU BUDGET GÉNÉRAL		
			<i>(En euros)</i>		

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2025	Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2025
	1. Recettes fiscales	<u>+3 764 048 339</u>		1. Recettes fiscales	<u>+3 734 048 339</u>
11	Impôt net sur le revenu	+385 407 917	11	Impôt net sur le revenu	+385 407 917
12	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	+211 800 000	12	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	+211 800 000
13	Impôt net sur les sociétés	+5 183 317 539	13	Impôt net sur les sociétés	+5 183 317 539
13 bis	Contribution sociale sur les bénéfices des sociétés	-176 000 000	13 bis	Contribution sociale sur les bénéfices des sociétés	-176 000 000
13 ter	Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés	+174 366 360	13 ter	Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés	+174 366 360
14	Autres impôts directs et taxes assimilées	+468 704 989	14	Autres impôts directs et taxes assimilées	<u>+438 704 989</u>
15	Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques nette	+73 275 100	15	Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques nette...	+73 275 100
16	Taxe sur la valeur ajoutée nette	-4 980 843 446	16	Taxe sur la valeur ajoutée nette	-4 980 843 446
17	Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes	+2 107 104 880	17	Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes	+2 107 104 880
18	Autres remboursements et dégrèvements d'impôts d'État	+316 915 000	18	Autres remboursements et dégrèvements d'impôts d'État	+316 915 000
	2. Recettes non fiscales	<u>+2 513 988 971</u>		2. Recettes non fiscales	<u>+2 147 988 971</u>
21	Dividendes et recettes assimilées	+345 890 528	21	Dividendes et recettes assimilées	+345 890 528
22	Produits du domaine de l'État	+24 672 683	22	Produits du domaine de l'État	+24 672 683
23	Produits de la vente de biens et services	+28 437 235	23	Produits de la vente de biens et services	+28 437 235
24	Remboursements et intérêts des prêts, avances et autres immobilisations financières	-256 070 497	24	Remboursements et intérêts des prêts, avances et autres immobilisations financières	-256 070 497
25	Amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuites	+1 756 072 882	25	Amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuites	+1 756 072 882
26	Divers	+614 986 140	26	Divers	<u>+248 986 140</u>
	3. Prélèvements sur les recettes de l'État	<u>+799 943 882</u>		3. Prélèvements sur les recettes de l'État	<u>+799 943 882</u>
31	Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales....	+925 062 347	31	Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales	+925 062 347
32	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit de l'Union européenne	-125 118 465	32	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit de l'Union européenne	-125 118 465
	Total des révisions de recettes, nettes des prélèvements (1 + 2 - 3)	<u>+5 478 093 428</u>		Total des révisions de recettes, nettes des prélèvements (1 + 2 - 3)	<u>+5 082 093 428</u>

II. – BUDGETS ANNEXES

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2025
	Contrôle et exploitation aériens	+99 454 452
	Redevance océanique et redevances pour services terminaux de la circulation aérienne en outre-mer	
7060		+750 000
7061	Redevances de route	+98 026 160
	Redevances pour services terminaux de la circulation aérienne pour la métropole.....	
7063		-4 776 182
7069	Contribution Bâle-Mulhouse	+985 065
7081	Recettes diverses	+23 683 488
	Tarif de l'aviation civile (part de la taxe sur le transport aérien de marchandises et de la taxe sur le transport aérien de passagers)	
7501		-17 214 079
9200	Produit de cession d'actif	-2 000 000
	Total.....	+99 454 452

II. – BUDGETS ANNEXES

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2025
	Contrôle et exploitation aériens	+99 454 452
	Redevance océanique et redevances pour services terminaux de la circulation aérienne en outre-mer	
7060		+750 000
7061	Redevances de route.....	+98 026 160
	Redevances pour services terminaux de la circulation aérienne pour la métropole	
7063		-4 776 182
7069	Contribution Bâle-Mulhouse	+985 065
7081	Recettes diverses	+23 683 488
	Tarif de l'aviation civile (part de la taxe sur le transport aérien de marchandises et de la taxe sur le transport aérien de passagers).....	
7501		-17 214 079
9200	Produit de cession d'actif.....	-2 000 000
	Total.....	+99 454 452

III. – COMPTES D’AFFECTATION SPÉCIALE

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2025
	Contrôle de la circulation et du stationnement routiers	+84 059 646
	Section : Circulation et stationnement routiers	+84 059 646
	Amendes forfaitaires de la police de la circulation et amendes forfaitaires majorées issues des infractions constatées par la voie du système de contrôle-sanction automatisé et des infractions aux règles de la police de la circulation.....	+84 059 646
04	Développement agricole et rural	-13 000 000
	Taxe sur le chiffre d’affaires des exploitations agricoles	-13 000 000
01	Gestion du patrimoine immobilier de l’État	-60 000 000
01	Produits des cessions immobilières	-70 000 000
02	Produits de redevances domaniales	+10 000 000
	Participations financières de l’État	-3 263 590 475
	Produit des cessions, par l’État, de titres, parts ou droits de sociétés détenus directement	-690 369 918
01	Remboursement de créances rattachées à des participations financières.....	+5 779 443
04	Versement du budget général	-2 579 000 000
06		
	Pensions	-495 024 156
	Section : Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d’invalidité	-501 258 086
	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de l’État et agents détachés dans une administration de l’État sur un emploi conduisant à pension.....	-14 385 641
01	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés dans une administration de l’État sur un emploi ne conduisant pas à pension.....	-17 896
02		

III. – COMPTES D’AFFECTATION SPÉCIALE

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2025
	Contrôle de la circulation et du stationnement routiers	+84 059 646
	Section : Circulation et stationnement routiers	+84 059 646
	Amendes forfaitaires de la police de la circulation et amendes forfaitaires majorées issues des infractions constatées par la voie du système de contrôle-sanction automatisé et des infractions aux règles de la police de la circulation.....	+84 059 646
04	Développement agricole et rural	-13 000 000
	Taxe sur le chiffre d’affaires des exploitations agricoles.....	-13 000 000
01	Gestion du patrimoine immobilier de l’État	-60 000 000
01	Produits des cessions immobilières..	-70 000 000
02	Produits de redevances domaniales..	+10 000 000
	Participations financières de l’État	-3 263 590 475
	Produit des cessions, par l’État, de titres, parts ou droits de sociétés détenus directement.....	-690 369 918
01	Remboursement de créances rattachées à des participations financières	+5 779 443
04	Versement du budget général	-2 579 000 000
06		
	Pensions	-495 024 156
	Section : Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d’invalidité	-501 258 086
	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de l’État et agents détachés dans une administration de l’État sur un emploi conduisant à pension	-14 385 641
01		

03	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension.....	-2 635 519	02	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension .	-17 896
04	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension.....	-81 889	03	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension	-2 635 519
05	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	-207 363	04	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	-81 889
06	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de France Télécom et agents détachés à France Télécom.....	+1 401 454	05	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste).....	-207 363
07	Personnels civils : retenues pour pensions : primes et indemnités ouvrant droit à pension.....	-959 324	06	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de France Télécom et agents détachés à France Télécom.....	+1 401 454
10	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État : surcotisations salariales du temps partiel et des cessations progressives d'activité	-45 867	07	Personnels civils : retenues pour pensions : primes et indemnités ouvrant droit à pension.....	-959 324
11	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés hors l'État : surcotisations salariales du temps partiel et des cessations progressives d'activité	+4 266 464	10	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État : surcotisations salariales du temps partiel et des cessations progressives d'activité.....	-45 867
14	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres et détachés des budgets annexes	-116 696	11	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés hors l'État : surcotisations salariales du temps partiel et des cessations progressives d'activité.....	+4 266 464
21	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension (hors allocation temporaire d'invalidité) ...	-259 520 586	14	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors allocation temporaire d'invalidité)	-310 463
22	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors allocation temporaire d'invalidité)	-310 463		Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres et détachés des budgets annexes.....	-116 696

23	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension.....	+129 637 284	21	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension (hors allocation temporaire d'invalidité) ...	-259 520 586
24	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	+2 415 966	22	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors allocation temporaire d'invalidité)	-310 463
25	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	+8 277 906	23	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension	+129 637 284
26	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de France Télécom et agents détachés à France Télécom	+6 834 203	24	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	+2 415 966
27	Personnels civils : contributions des employeurs : primes et indemnités ouvrant droit à pension	-2 582 321	25	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	+8 277 906
32	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de La Poste et agents détachés à La Poste.....	-211 504 048	26	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de France Télécom et agents détachés à France Télécom.....	+6 834 203
33	Personnels civils : contributions des employeurs : allocation temporaire d'invalidité.....	+264 725	27	Personnels civils : contributions des employeurs : primes et indemnités ouvrant droit à pension	-2 582 321
34	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres et détachés des budgets annexes.....	-1 228 029	32	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de La Poste et agents détachés à La Poste..	-211 504 048
41	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension .	-12 244 729	33	Personnels civils : contributions des employeurs : allocation temporaire d'invalidité	+264 725
42	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension	-1 281			
43	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension	-32 051			

44	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	-12 902	34	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres et détachés des budgets annexes.....	-1 228 029
45	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	-10 556	41	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension	-12 244 729
47	Personnels militaires : retenues pour pensions : primes et indemnités ouvrant droit à pension	-772 524	42	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension .	-1 281
51	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension .	-134 648 415	43	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension	-32 051
52	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension	-15 506	44	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	-12 902
53	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension	-1 256 151	45	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	-10 556
54	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	-488 313	47	Personnels militaires : retenues pour pensions : primes et indemnités ouvrant droit à pension	-772 524
55	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	-213 086	51	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension	-134 648 415
57	Personnels militaires : contributions des employeurs : primes et indemnités ouvrant droit à pension	-10 064 932	52	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension	-15 506
61	Recettes diverses (administration centrale) : Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) : transfert au titre de l'article 59 de la loi n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010.....	+6 000 000			

65	Recettes diverses (administration centrale) : compensation démographique généralisée : personnels civils.....	-10 000 000			
67	Recettes diverses : récupération des indus sur pensions : personnels civils.....	+3 000 000	53	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension	-1 256 151
	Section : Ouvriers des établissements industriels de l'État	-7 642 279			
71	Cotisations salariales et patronales	-534 132		Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	-488 313
	Contribution au Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État (FSPOEIE) et au Fonds des rentes d'accident du travail des ouvriers civils des établissements militaires (RATOCEM)	-6 891 786	54	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	-213 086
72	Recettes diverses.....	-111 412	55	Personnels militaires : contributions des employeurs : primes et indemnités ouvrant droit à pension ..	-10 064 932
74	Autres financements : Fonds de solidarité vieillesse (FSV), Fonds de solidarité invalidité (FSI) et cotisations rétroactives .	-104 949	57	<u>Recettes diverses (administration centrale) : Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) : transfert au titre de l'article 59 de la loi n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010</u>	+6 000 000
75	Section : Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions	+13 876 209	61	Recettes diverses (administration centrale) : compensation démographique généralisée : personnels civils	-10 000 000
	Financement de la retraite du combattant : participation du budget général.....	-6 953 499	65	Recettes diverses : récupération des indus sur pensions : personnels civils	+3 000 000
81	Financement des pensions militaires d'invalidité : participation du budget général	+12 019 238	67	Section : Ouvriers des établissements industriels de l'État	-7 642 279
87	Financement des pensions d'Alsace-Lorraine : participation du budget général.	+400 000		Cotisations salariales et patronales...	-534 132
89	Financement des allocations de reconnaissance des anciens supplétifs : participation du budget général.....	+8 410 470			
91	Total	-3 747 554 985			

	Contribution au fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État (FSPOEIE) et au fonds des rentes d'accident du travail des ouvriers civils des établissements militaires (RATOCM).....	-6 891 786
72		
74	Recettes diverses	-111 412
	Autres financements : Fonds de solidarité vieillesse (FSV), Fonds de solidarité invalidité (FSI) et cotisations rétroactives	-104 949
75		
	Section : Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions	+13 876 209
	Financement de la retraite du combattant : participation du budget général.....	-6 953 499
81		
	Financement des pensions militaires d'invalidité : participation du budget général.....	+12 019 238
87		
	Financement des pensions d'Alsace-Lorraine : participation du budget général.....	+400 000
89		
	Financement des allocations de reconnaissance des anciens supplétifs : participation du budget général.....	+8 410 470
91		
	Total.....	-3 747 554 985

IV. – COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2025
	Avances à l'audiovisuel public	+10 417 568
01	Recettes	+10 417 568
	Avances aux collectivités territoriales	-826 420 540
	Section : Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	-826 420 540
05	Recettes diverses	-284 774 961
09	Taxe d'habitation et taxes annexes	+100 628 142
10	Taxes foncières et taxes annexes	-535 481 975
	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.....	+11 799 312
11	Cotisation foncière des entreprises et taxes annexes	-118 591 058
12	Prêts à des États étrangers	+1 159 561 986
	Section : Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	+16 648 074
	Remboursement des prêts accordés à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	+16 648 074
01	Section : Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	+2 913 912
02	Remboursement de prêts du Trésor	+2 913 912
	Section : Prêts aux États membres de la zone euro	+1 140 000 000
	Remboursement des prêts consentis aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	+1 140 000 000
04	Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés	-219 693 753

IV. – COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2025
	Avances à l'audiovisuel public	+10 417 568
01	Recettes	+10 417 568
	<u>Avances aux collectivités territoriales et aux collectivités régies par les articles 73, 74 et 76 de la Constitution</u>	-826 420 540
	Section : Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	-826 420 540
05	Recettes diverses	-284 774 961
09	Taxe d'habitation et taxes annexes...	+100 628 142
10	Taxes foncières et taxes annexes	-535 481 975
	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	+11 799 312
11	Cotisation foncière des entreprises et taxes annexes.....	-118 591 058
12	Prêts à des États étrangers	+1 159 561 986
	Section : Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	+16 648 074
	Remboursement des prêts accordés à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	+16 648 074
01	Section : Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	+2 913 912
02	Remboursement de prêts du Trésor..	+2 913 912
	Section : Prêts aux États membres de la zone euro	+1 140 000 000

	Section : Prêts pour le développement économique et social	-219 693 753
06	Prêts pour le développement économique et social	-219 735 695
12	Prêts octroyés dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir .	+41 942
	Prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics	-2 877 972 776
01	Remboursement des avances octroyées au titre du préfinancement des aides communautaires de la politique agricole commune	-2 900 000 000
03	Remboursement des avances octroyées à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics	-1 322 288
04	Remboursement des prêts et avances octroyés à des services de l'État	+25 846 909
06	Remboursement des prêts octroyés aux exploitants d'aéroports touchés par la crise de covid-19 au titre des dépenses de sûreté-sécurité	-2 497 397
	Total.....	-2 754 107 515

	Remboursement des prêts consentis aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	+1 140 000 000
04	Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés	-219 693 753
	Section : Prêts pour le développement économique et social	-219 693 753
06	Prêts pour le développement économique et social	-219 735 695
12	Prêts octroyés dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir	+41 942
	Prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics	-2 877 972 776
01	Remboursement des avances octroyées au titre du préfinancement des aides communautaires de la politique agricole commune	-2 900 000 000
03	Remboursement des avances octroyées à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics	-1 322 288
04	Remboursement des prêts et avances octroyés à des services de l'État	+25 846 909
06	Remboursement des prêts octroyés aux exploitants d'aéroports touchés par la crise de covid-19 au titre des dépenses de sûreté-sécurité	-2 497 397
	Total.....	-2 754 107 515

Amdts n° 24, n° 22

ÉTAT B
RÉPARTITION DES CRÉDITS POUR 2025 OUVERTS/ANNULÉS, PAR MISSION
ET PROGRAMME, AU TITRE DU BUDGET GÉNÉRAL
BUDGET GÉNÉRAL

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Action extérieure de l'État			73 072 877	68 940 645
Action de la France en Europe et dans le monde...			49 000 000	46 000 000
Diplomatie culturelle et d'influence			13 000 000	13 000 000
Français à l'étranger et affaires consulaires.....			11 072 877	9 940 645
Administration générale et territoriale de l'État			157 618 769	111 127 278
Administration territoriale de l'État.....			4 468 220	6 036 676
Vie politique.....			6 401 044	4 095 609
Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur.....			146 749 505	100 994 993
Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales			255 260 303	128 504 510

ÉTAT B
(ARTICLE 5 DE LA LOI)

RÉPARTITION DES CRÉDITS POUR 2025 OUVERTS ET ANNULÉS, PAR MISSION ET PROGRAMME, AU TITRE DU BUDGET GÉNÉRAL

BUDGET GÉNÉRAL

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Action extérieure de l'État			73 072 877	68 940 645
Action de la France en Europe et dans le monde			49 000 000	46 000 000
Diplomatie culturelle et d'influence Français à l'étranger et affaires consulaires			13 000 000	13 000 000
			11 072 877	9 940 645
Administration générale et territoriale de l'État			147 618 769	101 127 278
Administration territoriale de l'État			4 468 220	6 036 676
Vie politique			6 401 044	4 095 609
Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur			136 749 505	90 994 993
Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales			255 260 303	128 504 510

Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt			140 605 778	98 505 778	Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt			140 605 778	98 505 778
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation			29 040 652	4 484 696	Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation			29 040 652	4 484 696
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture.....			60 099 837		Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture.....			60 099 837	
Allègements du coût du travail en agriculture (TODE-AG)			25 514 036	25 514 036	Allègements du coût du travail en agriculture (TODE-AG)			25 514 036	25 514 036
Aide publique au développement			169 484 127	29 152 383	Aide publique au développement			169 484 127	29 152 383
Aide économique et financière au développement			105 724 053	19 098 557	Aide économique et financière au développement			105 724 053	19 098 557
Solidarité à l'égard des pays en développement			63 760 074	10 053 826	Solidarité à l'égard des pays en développement			63 760 074	10 053 826
Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation			15 225 563	15 209 643	Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation			15 225 563	15 209 643
Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale....			15 225 563	15 209 643	Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale....			15 225 563	15 209 643
Cohésion des territoires	119 500 000	134 300 000	245 425 527	142 306 127	Cohésion des territoires	119 500 000	<u>150 500 000</u>	245 425 527	<u>158 506 127</u>
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	119 500 000	119 500 000			Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables				
Aide à l'accès au logement.....			57 413 967	57 413 967	Aide à l'accès au logement.....				

Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat			160 469 778	57 350 378	Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	119 500 000	119 500 000		
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire.....		14 800 000			Aide à l'accès au logement			57 413 967	57 413 967
Politique de la ville			27 541 782	27 541 782	Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat			160 469 778	<u>73 550 378</u>
Conseil et contrôle de l'État			7 008 130	2 300 000	Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire		<u>31 000 000</u>		
Conseil d'État et autres juridictions administratives			7 008 130	2 300 000	Politique de la ville			27 541 782	27 541 782
Culture			123 612 258	48 846 939	Conseil et contrôle de l'État			7 008 130	2 300 000
Patrimoines			52 337 896	23 840 942	Conseil d'État et autres juridictions administratives			7 008 130	2 300 000
Création.....			37 000 000	10 491 545	Culture			123 612 258	48 846 939
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture.....					Patrimoines			52 337 896	23 840 942
Soutien aux politiques du ministère de la culture			30 828 796	13 030 885	Création			37 000 000	10 491 545
					Transmission des savoirs et démocratisation de la culture			30 828 796	13 030 885
					Soutien aux politiques du ministère de la culture			3 445 566	1 483 567
Défense	209 000 000	349 000 000	100 000 000	188 000 000	Défense	209 000 000	349 000 000	100 000 000	188 000 000
Environnement et prospective de la politique de défense			40 000 000	40 000 000	Environnement et prospective de la politique de défense			40 000 000	40 000 000
Préparation et emploi des forces .				88 000 000	Préparation et emploi des forces				88 000 000
Soutien de la politique de la défense	209 000 000	209 000 000		60 000 000					
dont titre 2.....	209 000 000	209 000 000							
Équipement des forces.....		140 000 000	60 000 000						
Direction de l'action du Gouvernement			11 925 194	1 640 815					
Coordination du travail gouvernemental....			10 761 420						

Protection des droits et libertés....			1 163 774	1 640 815	Soutien de la politique de la défense <i>dont titre 2</i> Équipement des forces	209 000 000 209 000 000	209 000 000 209 000 000		60 000 000
Écologie, développement et mobilité durables	1 125 087 960	1 144 000 000	133 732 336	65 189 168	Direction de l'action du Gouvernement		140 000 000	60 000 000	
Infrastructures et services de transports.....			42 582 174	8 842 592	Coordination du travail gouvernemental			11 925 194	1 640 815
Paysages, eau et biodiversité.....			500 002	500 000	Protection des droits et libertés			10 761 420	
Expertise, information géographique et météorologie			80 000	80 000				1 163 774	1 640 815
Prévention des risques			62 404 261	30 000 000	Écologie, développement et mobilité durables	1 128 007 960	1 146 920 000	136 572 336	68 029 168
Énergie, climat et après-mines				20 000 000	Infrastructures et services de transports			42 582 174	8 842 592
Service public de l'énergie	1 125 087 960	1 144 000 000			Paysages, eau et biodiversité			500 002	500 000
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables			26 921 903	5 766 576	Expertise, information géographique et météorologie	<u>2 920 000</u>	<u>2 920 000</u>		
Sûreté nucléaire et radioprotection			1 243 996		Prévention des risques			62 404 261	30 000 000
Économie	58 959 131	21 220 800	393 319 233	177 238 353	Énergie, climat et après-mines			<u>2 920 000</u>	<u>22 920 000</u>
Développement des entreprises et régulations.....			256 975 105	511 792	Service public de l'énergie	1 125 087 960	1 144 000 000		
Plan France Très haut débit.....				40 992 073	Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables			26 921 903	5 766 576
Statistiques et études économiques			3 957 486	3 347 846	Sûreté nucléaire et radioprotection			1 243 996	
Stratégies économiques	58 959 131	21 220 800			Économie	58 959 131	81 709 008	332 319 233	237 214 769
					Développement des entreprises et régulations		<u>60 488 208</u>	<u>195 975 105</u>	

Financement des opérations patrimoniales en 2025 sur le compte d'affectation spéciale « Participations financières de l'État ».....			132 386 642	132 386 642	Plan France Très haut débit Statistiques et études économiques Stratégies économiques Financement des opérations patrimoniales en 2025 sur le compte d'affectation spéciale « Participations financières de l'État »	58 959 131	21 220 800	3 957 486	40 992 073 3 347 846
Engagements financiers de l'État	424 993 211	424 993 211	2 912 400 034	2 912 077 534					
Charge de la dette et trésorerie de l'État (crédits évaluatifs).....			2 879 383 738	2 879 383 738					
Appels en garantie de l'État (crédits évaluatifs).....	424 993 211	424 993 211						132 386 642	<u>192 874 850</u>
Épargne			31 016 296	30 693 796	Engagements financiers de l'État	424 993 211	424 993 211	2 912 400 034	2 912 077 534
Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)			2 000 000	2 000 000	Charge de la dette et trésorerie de l'État (crédits évaluatifs)			2 879 383 738	2 879 383 738
Enseignement scolaire			168 762 875	131 032 618	Appels en garantie de l'État (crédits évaluatifs)	424 993 211	424 993 211	31 016 296	30 693 796
Enseignement scolaire public du premier degré			8 160 952	2 960 952	Épargne				
Enseignement scolaire public du second degré.....			25 963 191	2 466 896	Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)			2 000 000	2 000 000
Vie de l'élève			72 212 165	83 037 768	Enseignement scolaire			168 762 875	131 032 618
Enseignement privé du premier et du second degrés ..			1 769 686	637 802	Enseignement scolaire public du premier degré			8 160 952	2 960 952
Soutien de la politique de l'éducation nationale.....			56 159 275	41 929 200	Enseignement scolaire public du second degré			25 963 191	2 466 896
Enseignement technique agricole			4 497 606		Vie de l'élève			72 212 165	83 037 768
Gestion des finances publiques			55 813 047	66 144 337					

Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local.....			43 495 818	41 821 186	Enseignement privé du premier et du second degrés			1 769 686	637 802
Conduite et pilotage des politiques économiques et financières.....			10 503 184	11 337 697	Soutien de la politique de l'éducation nationale			56 159 275	41 929 200
Facilitation et sécurisation des échanges.....			1 814 045	12 985 454	Enseignement technique agricole			4 497 606	
Immigration, asile et intégration			18 966 030	69 190 403	Gestion des finances publiques			55 813 047	66 144 337
Immigration et asile.....			3 362 627	53 587 000	Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local			43 495 818	41 821 186
Intégration et accès à la nationalité française.....			15 603 403	15 603 403	Conduite et pilotage des politiques économiques et financières			10 503 184	11 337 697
Investir pour la France de 2030	242 000 000	45 528 234	242 000 000	1 556 117 737	Facilitation et sécurisation des échanges			1 814 045	12 985 454
Soutien des progrès de l'enseignement et de la recherche				15 470 027	Immigration, asile et intégration			18 966 030	69 190 403
Valorisation de la recherche.....				9 955 618	Immigration et asile			3 362 627	53 587 000
Accélération de la modernisation des entreprises			151 500 000	112 189 897	Intégration et accès à la nationalité française			15 603 403	15 603 403
Financement des investissements stratégiques			90 500 000	1 418 502 195	Investir pour la France de 2030	242 000 000	45 528 234	242 000 000	1 556 117 737
Financement structurel des écosystèmes d'innovation	242 000 000	45 528 234			Soutien des progrès de l'enseignement et de la recherche				15 470 027
Justice			82 751 216	101 727 478	Valorisation de la recherche				9 955 618
Justice judiciaire...			35 925 553						
Administration pénitentiaire.....			37 175 664	89 677 479					
Protection judiciaire de la jeunesse.....			7 949 999	7 949 999					

Conduite et pilotage de la politique de la justice			1 700 000	4 100 000	Accélération de la modernisation des entreprises			151 500 000	112 189 897
Médias, livre et industries culturelles			3 106 109	3 052 048	Financement des investissements stratégiques			90 500 000	1 418 502 195
Presse et médias ...			3 106 109	3 052 048	Financement structurel des écosystèmes d'innovation	242 000 000	45 528 234		
Outre-mer		45 261 580	50 055 822	17 418 682	Justice			82 751 216	101 727 478
Emploi outre-mer .			18 816 702	17 418 682	Justice judiciaire			35 925 553	
Conditions de vie outre-mer.....		45 261 580	31 239 120		Administration pénitentiaire			37 175 664	89 677 479
Recherche et enseignement supérieur	60 000 000	60 000 000	253 458 573	250 418 811	Protection judiciaire de la jeunesse			7 949 999	7 949 999
Formations supérieures et recherche universitaire.....			67 360 535	66 012 976	Conduite et pilotage de la politique de la justice			1 700 000	4 100 000
Vie étudiante			35 598 038	33 905 835	Médias, livre et industries culturelles			3 106 109	3 052 048
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires.			50 000 000	50 000 000	Presse et médias			3 106 109	3 052 048
Recherche spatiale			99 000 000	99 000 000	Outre-mer		45 261 580	50 055 822	17 418 682
Recherche duale (civile et militaire)	60 000 000	60 000 000			Emploi outre-mer			18 816 702	17 418 682
Enseignement supérieur et recherche agricoles			1 500 000	1 500 000	Conditions de vie outre-mer		45 261 580	31 239 120	
Régimes sociaux et de retraite	117 099 914	117 099 914			Recherche et enseignement supérieur	60 000 000	60 000 000	<u>233 458 573</u>	<u>230 418 811</u>
Régimes sociaux et de retraite des transports terrestres	62 773 808	62 773 808			Formations supérieures et recherche universitaire			67 360 535	66 012 976
Régimes de retraite et de sécurité sociale des marins	27 000 000	27 000 000			Vie étudiante			35 598 038	33 905 835
Régimes de retraite des mines, de la SEITA, et divers.....	27 326 106	27 326 106			Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires			50 000 000	50 000 000

Relations avec les collectivités territoriales Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements Concours spécifiques et administration.....	13 637 497			65 356 965	Recherche spatiale Recherche duale (civile et militaire) Enseignement supérieur et recherche agricoles	60 000 000	60 000 000	<u>79 000 000</u>	<u>79 000 000</u>
	13 637 497			40 000 000				1 500 000	1 500 000
Remboursements et dégrèvements Remboursements et dégrèvements d'impôts d'État (crédits évaluatifs) Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)			3 230 035 883	3 230 035 883	Régimes sociaux et de retraite Régimes sociaux et de retraite des transports terrestres Régimes de retraite et de sécurité sociale des marins Régimes de retraite des mines, de la SEITA, et divers	117 099 914	117 099 914		
			3 111 210 892	3 111 210 892		62 773 808	62 773 808		
			118 824 991	118 824 991		27 000 000	27 000 000		
Santé Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins....	2 197 240	5 027 168				27 326 106	27 326 106		
	2 197 240	5 027 168							
Sécurités Police nationale.... Gendarmerie nationale..... Sécurité et éducation routières Sécurité civile.....	79 584 799	189 109 052	3 000 000	8 801 843	Relations avec les collectivités territoriales Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements Concours spécifiques et administration	13 637 497			65 356 965
	39 579 739	13 800 000							
	40 005 060	54 844 512							40 000 000
			3 000 000	8 801 843					25 356 965
		120 464 540							
Solidarité, insertion et égalité des chances Inclusion sociale et protection des personnes..... Handicap et dépendance..... Égalité entre les femmes et les hommes.....	448 556 757	455 276 558	1 078 350	1 078 350	Remboursements et dégrèvements Remboursements et dégrèvements d'impôts d'État (crédits évaluatifs)			3 230 035 883	3 230 035 883
	327 022 845	333 895 225							
	121 533 912	121 381 333							
			1 078 350	1 078 350					
Sport, jeunesse et vie associative Sport.....	500 000	500 000	183 444 446	91 785 684				3 111 210 892	3 111 210 892
			141 930 642	46 430 642					

Jeunesse et vie associative			39 013 804	23 463 051	Remboursement s et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)			118 824 991	118 824 991
Jeux olympiques et paralympiques 2024			2 500 000	21 891 991	Santé	2 197 240	5 027 168		
Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030	500 000	500 000			Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	2 197 240	5 027 168		
Transformation et fonction publiques			224 061 523	47 879 453	Sécurités	79 584 799	189 109 052	3 000 000	8 801 843
Performance et résilience des bâtiments de l'État et de ses opérateurs			200 000 000	18 996 184	Police nationale	39 579 739	13 800 000		
Transformation publique			24 061 523	28 883 269	Gendarmerie nationale	40 005 060	54 844 512		
Travail, emploi et administration des ministères sociaux	6 663 663		892 181 847	825 035 961	Sécurité et éducation routières			3 000 000	8 801 843
Accès et retour à l'emploi			616 371 594	395 482 927	Sécurité civile		120 464 540		
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi			272 347 090	421 238 764	Solidarité, insertion et égalité des chances	<u>561 063 795</u>	<u>567 783 596</u>	1 078 350	1 078 350
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail			3 463 163	5 094 334	Inclusion sociale et protection des personnes	<u>439 529 883</u>	<u>446 402 263</u>		
Soutien des ministères sociaux	6 663 663			3 219 936	Handicap et dépendance	121 533 912	121 381 333		
Total	2 907 780 172	2 991 316 517	10 006 800 072	10 355 609 648	Égalité entre les femmes et les hommes			1 078 350	1 078 350
					Sport, jeunesse et vie associative	500 000	500 000	183 444 446	91 785 684
					Sport			141 930 642	46 430 642
					Jeunesse et vie associative			39 013 804	23 463 051
					Jeux olympiques et paralympiques 2024			2 500 000	21 891 991
					Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030	500 000	500 000		

Transformation et fonction publiques			224 061 523	47 879 453
Performance et résilience des bâtiments de l'État et de ses opérateurs			200 000 000	18 996 184
Transformation publique			24 061 523	28 883 269
Travail, emploi et administration des ministères sociaux	6 663 663		892 181 847	825 035 961
Accès et retour à l'emploi			616 371 594	395 482 927
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi			272 347 090	421 238 764
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail			3 463 163	5 094 334
Soutien des ministères sociaux	6 663 663			3 219 936
Total	3 023 207 210	3 183 431 763	9 918 640 072	10 404 626 064

Amdts n° 3, n° 4, n° 8 rect., n° 5, n° 16, n° 6, n° 17, n° 7 rect., n° 20

ÉTAT C
RÉPARTITION DES CRÉDITS POUR 2025 OUVERTS/ANNULÉS, PAR MISSION
ET PROGRAMME, AU TITRE DES BUDGETS ANNEXES
BUDGETS ANNEXES

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Contrôle et exploitation aériens			3 724 580	14 426 927
Soutien aux prestations de l'aviation civile.....			25 285	9 025 286
Transports aériens, surveillance et certification.....			3 699 295	5 401 641
Publications officielles et information administrative			1 149 883	1 010 000
Édition et diffusion			22 189	
Pilotage et ressources humaines.....			1 127 694	1 010 000
Total.....			4 874 463	15 436 927

ÉTAT C
(ARTICLE 6 DE LA LOI)

RÉPARTITION DES CRÉDITS POUR 2025 OUVERTS ET ANNULÉS, PAR
MISSION ET PROGRAMME, AU TITRE DES BUDGETS ANNEXES

BUDGETS ANNEXES

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Contrôle et exploitation aériens			3 724 580	14 426 927
Soutien aux prestations de l'aviation civile			25 285	9 025 286
Transports aériens, surveillance et certification			3 699 295	5 401 641
Publications officielles et information administrative			1 149 883	1 010 000
Édition et diffusion			22 189	
Pilotage et ressources humaines			1 127 694	1 010 000
Total			4 874 463	15 436 927

ÉTAT D
RÉPARTITION DES CRÉDITS POUR 2025 OUVERTS/ANNULÉS, PAR MISSION
ET PROGRAMME, AU TITRE DES COMPTES SPÉCIAUX

I. – COMPTES D’AFFECTATION SPÉCIALE

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d’engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d’engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Contrôle de la circulation et du stationnement routiers	39 508 033	39 508 033		
Désendettement de l’État.....	39 508 033	39 508 033		
Participations financières de l’État	4 750 920	4 750 920	4 750 920	4 750 920
Opérations en capital intéressant les participations financières de l’État.....			4 750 920	4 750 920
Désendettement de l’État et d’établissements publics de l’État.....	4 750 920	4 750 920		
Total.....	44 258 953	44 258 953	4 750 920	4 750 920

ÉTAT D
(ARTICLE 7 DE LA LOI)

RÉPARTITION DES CRÉDITS POUR 2025 OUVERTS ET ANNULÉS, PAR
MISSION ET PROGRAMME, AU TITRE DES COMPTES SPÉCIAUX

I. – COMPTES D’AFFECTATION SPÉCIALE

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d’engagement supplémentaire s ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d’engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Contrôle de la circulation et du stationnement routiers	39 508 033	39 508 033		
Désendettement de l’État	39 508 033	39 508 033		
Participations financières de l’État	4 750 920	4 750 920	4 750 920	4 750 920
Opérations en capital intéressant les participations financières de l’État			4 750 920	4 750 920
Désendettement de l’État et d’établissements publics de l’État	4 750 920	4 750 920		
Total	44 258 953	44 258 953	4 750 920	4 750 920

II. – COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Avances à l'audiovisuel public ARTE France France Médias Monde TV5 Monde	10 627 126 9 935 243 691 883	10 627 126 9 935 243 691 883	209 558 209 558	209 558 209 558
<u>Avances aux collectivités territoriales</u> Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes			856 256 819 856 256 819	856 256 819 856 256 819
Prêts à des États étrangers Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France..... Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France.....	307 747 258 83 700 000 224 047 258	224 047 258 224 047 258		157 999 575 157 999 575

II. – COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS

(En euros)

Mission / Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
Avances à l'audiovisuel public ARTE France France Médias Monde TV5 Monde	10 627 126 9 935 243 691 883	10 627 126 9 935 243 691 883	209 558 209 558	209 558 209 558
<u>Avances aux collectivités territoriales et aux collectivités régies par les articles 73, 74 et 76 de la Constitution</u> Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes			856 256 819 856 256 819	856 256 819 856 256 819
Prêts à des États étrangers	307 747 258	224 047 258		157 999 575

Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés Prêts pour le développement économique et social				11 500 000 11 500 000	Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France				
Prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics Avances à l'Agence de services et de paiement, au titre du préfinancement des aides communautaires de la politique agricole commune..... Prêts et avances à des services de l'État..... Prêts à FranceAgriMer au titre des préfinancements de fonds européens			1 840 000 000	2 440 000 000	Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	83 700 000 224 047 258			157 999 575
			1 800 000 000	2 400 000 000	Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés Prêts pour le développement économique et social				11 500 000 11 500 000
			10 000 000	10 000 000	Prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics Avances à l'Agence de services et de paiement, au titre du préfinancement des aides communautaire s de la politique agricole commune				
			30 000 000	30 000 000					
Total	318 374 384	234 674 384	2 696 466 377	3 465 965 952				1 840 000 000	2 440 000 000
								1 800 000 000	2 400 000 000

Prêts et avances à des services de l'État Prêts à FranceAgriMer au titre des préfinancement s de fonds européens			10 000 000	10 000 000
			30 000 000	30 000 000
Total	318 374 384	234 674 384	2 696 466 377	3 465 965 952
Amdt n° 23				